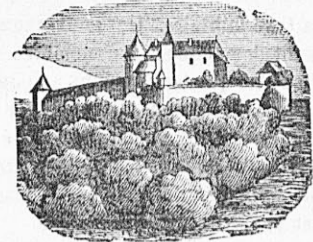




LA GRUYÈRE



ABONNEMENTS
 Suisse... 1 an, Fr. 4 50
 »... 6 mois, » 2 50
 Étranger... 1 an, » 9 —
 »... 6 mois, » 5 —
 payable d'avance.

JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

ANNONCES

Paraissant le mercredi et le samedi

Supplément bimensuel gratuit : **L'ÉCHO LITTÉRAIRE**

Canton, une seule insertion, 15 c.; annonces répétées, 10 c. Suisse, 16 c. Étranger, 20 c. la ligne ou son espace. RÉCLAMES : 30 c. la ligne. Pour annonces et réclames ex-cantonaux, s'adr. à l'Agence de publicité Haenstein & Vogler, à Fribourg, ou à ses succursales.

Prix du numéro : 5 cent.

IMPRIMERIE ET ADMINISTRATION : Rue du Tir 131, BULLE.

On s'abonne dans les bureaux de poste.

BORNAIRE D'HIVER : Bulla, dép. 6⁰⁰ 10⁰⁵ 2²⁵ 5¹⁵ 8⁵⁰ — Bulle, arr. 8⁵⁵ 1¹⁵ 4⁵⁰ 7⁵⁰ 10⁵⁵

BULLE, le 17 mars 1903.

La votation du 15 mars.

Voici les résultats par cantons de la votation de dimanche sur le tarif douanier :

CANTONS	OUI	NON
Zurich	53,199	26,197
Berne (manq. 1 com.)	60,936	33,858
Lucerne	18,707	6,380
Uri	1,552	1,874
Schwytz	4,403	3,498
Obwald	1,972	435
Nidwald	1 454	648
Glaris	2,956	3,528
Zoug	2,329	1,498
Fribourg	16,615	4,797
Soleure	11,719	5,319
Bâle-Ville	3,732	10,077
Bâle-Camp.	5,585	3,748
Schaffhouse	5,767	1,655
Appenzell Rh.-Ext.	6 204	4,526
Appenzell Rh.-Int.	862	1,624
St-Gall	22,459	25,834
Grisons (manq. 11 com.)	12,408	5,900
Argovie	31,476	9,057
Thurgovie	15,444	5,075
Tessin (manq. 11 com.)	5,543	11,280
Vaud (manq. 4 com.)	27,781	13,859
Valais (manq. 17 com.)	10,481	6,267
Neuchâtel	2,163	20,480
Genève	1,095	15 538
Totaux,	326,942	222,952

Ces résultats ont dépassé toutes les prévisions. Une majorité de 104,000 voix sur 550,000 votants a reconnu le bien fondé des motifs qui nous valent le nouveau tarif et approuvé les Chambres dans leurs résolutions.

326.942 oui, 222.952 non et 17 Etats acceptants contre 8 rejetants, tel est le bilan de

FEUILLETON DE LA GRUYÈRE 27

LA PATRICIENNE

par J.-V. WIDMANN
 Traduit de l'allemand par P. CÉSAR.

Cette dernière phrase, flâtesse comme une caresse, mit tout le monde à l'aise, sauf Max de Rosenwelt qui avait évidemment attendu une autre fin de ce débat. Aussi fit-il de nouveau, en guise de réflexion :

— Ces idées sont peut-être à leur place, dans ce pays, que je ne connais qu'imparfaitement. Mais, je vous le demande un peu : que deviendraient les nobles si, en Prusse, nous n'avions pas un Etat militaire où ils occupent toujours les premiers postes? Heureusement, les choses resteront encore longtemps comme elles sont.

— Là-dessus, il y aurait beaucoup à dire, répliqua Jean, presque irrité par les observations de plus en plus insidieuses de l'étranger qu'il commençait aussi à détester réellement. Si les nobles de la Prusse, monsieur, ont appris quelque chose, toutes les portes, toutes les carrières leur sont ouvertes, même plus largement ouvertes qu'au vulgaire mortel. Au surplus, un célèbre professeur de théologie, un Allemand, Richard Rothe, a répondu à votre question, il est vrai, avec une pointe d'ironie : Les nobles,

cette journée qui fera époque dans la vie économique de la Suisse.

L'heureuse compréhension des intérêts vitaux du pays, la certitude de ne pas se dérauger inutilement en allant voter ont supprimé les abstentions et le néfaste indifférentisme qui font parfois tant de mal. Seul, le vote de 1897 sur le rachat des chemins de fer avait réuni une aussi forte participation et la votation du tarif général de 1891 avait donné 220,000 oui contre 158,000 non.

L'arme, que le peuple suisse a mise en mains de ses mandataires, a deux tranchants. Maniée adroitement dans la négociation des traités de commerce, elle fournira à l'exportation de nos produits des débouchés sûrs et rémunérateurs comme elle permettra de nous livrer à bon compte les matières premières que notre sol ne produit pas ou avec insuffisance.

L'agriculture entend être protégée à l'avenir et ne plus être sacrifiée au bénéfice des autres industries du pays.

La théorie du libre-échange a vécu. Le tableau que nous publions ci-dessus présente cependant des résultats inspirant quelque surprise. Des cantons exclusivement campagnards tels que : Uri, Glaris, Appenzell-Intérieur ont des majorités négatives. Des circonstances particulières, inconnues pour nous, ont fait rejeter une situation nouvelle qui pourtant garantit efficacement les intérêts de ces contrées exclusivement agricoles.

Un résultat très significatif est celui de Zurich. Ce canton, le plus industriel en Suisse, pour qui l'importation des matières premières et l'exportation des produits fabriqués règle la balance économique, arrive avec une majorité affirmative de 27,000 oui.

Les cantons campagnards : Berne, Fribourg, Argovie, Vaud, ont de fortes majorités acceptantes également.

Lucerne, ce canton hôtelier par excellence, n'a pas craint pour sa clientèle et, par un excédent de 12 000 oui, accepte le tarif nouveau.

Les cantons de la frontière orientale n'ont pas montré les mêmes craintes que ceux de la frontière occidentale. St-Gall, par exemple, n'a qu'une majorité négative de 3000 voix; par contre les Grisons acceptent par 12,500 oui contre 6000 non.

Bâle-Ville, Neuchâtel et Genève donnent les gros contingents de rejetants.

CONFÉDÉRATION SUISSE

Traités de commerce. — La *Nouvelle Gazette de Zurich* dit que M. le conseiller national Kurzli et M. Alfred Frey, secrétaire du Vorort de l'Union suisse du commerce et de l'industrie, seront très probablement désignés comme négociateurs pour les prochains traités de commerce. Leur nomination aurait lieu au commencement de la semaine prochaine. MM. Kurzli et Frey ont déjà assisté aux conférences préparatoires qui ont eu lieu à ce propos à Berne ces derniers temps.

Monopole de l'alcool. — Par décision du Conseil fédéral, le taux légal de remboursement pour l'alcool monopolisé exporté en 1902 sous forme de produits alcooliques liquides est fixé à 96 fr. 17 par hectolitre d'alcool absolu. Les acomptes payés sur la base de 93 fr. durant l'exercice écoulé seront déduits des sommes à rembourser.

Militaire. — Le Département militaire a pris une décision à noter, relative à la perception de

a-t-il écrit, grâce à leurs manières distinguées, à leur langage correct et de bon ton, grâce aussi à la beauté de leur race, sont nés pour devenir de parfaits comédiens.

Max de Rosenwelt pâlit. Mais le docteur n'avait pas terminé :

— Remarquez que cette observation est de Richard Rothe; je n'en prends aucunement la responsabilité, car, chez nous, quelle que soit la différence qui puisse exister entre les gens de haute et obscure origine, le talent pour les planches est en général fort peu répandu.

— Et voyez cependant comme l'on se trompe quelquefois, s'écria de Rosenwelt, emporté par la colère. En entrant dans cette maison hospitalière, lorsque l'on nous a présentés l'un à l'autre, je vous ai justement pris pour un homme de théâtre.

— Mais, j'espère au moins pour un acteur toujours prêt à la riposte, fit Almeneur, un soupçon de mépris flottant sur ses lèvres.

Déjà on avait servi le café et Dougaldine le versait maintenant dans les tasses en fine porcelaine. Puis, dès qu'elle eut absorbé son moka, elle se leva et, avant de disparaître, elle exprima l'espoir de revoir ces messieurs au salon.

La conversation, après son départ, effleura d'autres sujets, le thème monotone des choses indifférentes. Il en était ainsi autrefois : quand la princesse quittait le champ clos où se donnait le tournoi, le combat perdait aussitôt

tout attrait. Max de Rosenwelt n'avait poursuivi le docteur de ses questions que dans l'intention de l'humilier devant Dougaldine; et Jean eût mis, par quelques brèves réponses, très lestement fin à la discussion, s'il n'avait pas deviné que la cœur de son élève était comme suspendue à ses lèvres.

Et, pendant que les invités, encouragés par le maître de la maison, fumaient de délicieux havanes, Dougaldine, seule au salon, se promenait, agitée, sur le tapis qui amortissait le bruit de ses pas. Elle n'avait nullement prévu ce qui venait d'arriver. L'homme du peuple s'était révélé homme de cœur; les paroles discordantes qu'on avait prononcées n'étaient pas de lui. On l'avait provoqué, on l'avait attiré sur un terrain glissant, dans un chemin hérissé de surprises, et il s'était conduit avec une merveilleuse sûreté, conséquence naturelle de sa haute instruction et de sa mâle énergie. Son humble origine, il ne l'avait pas reniée; ni ses principes républicains. D'une manière très délicate, il avait su respecter les plus intimes sentiments des convives. Un seul avait reçu une verte leçon, et il la méritait.

— Pourquoi? se disait Dougaldine, avec un profond soupir; pourquoi n'est-il pas un des nôtres?

Elle s'effraya à cette pensée.

(A suivre.)

Fr. 6.-
 8.-
 8.50
 Fr. 5.50
 6.50
 6.80
 50 etc.
 Franco.
 BERGER
 nismales.
 capsicum, recommandés par les médecins, il marque suisse en...
 de M. Jules PERRET
 ROIX
 d'une bonne clientèle des dépendances très...
 10 poses de terrain de
 (H693F)186
 à Romont.
 USAGE
 siseurs de scier, font...
 viennent de s'instal...
 de M. Gillard, entre...
 un rabais de 50 cent...
 mailer, sous condition...
 à domicile et qu'on...
 retirer dans le délai
 Aug. JORDAN & FILS.
 ous qui
 sez,
 ez les [1069
 PECTORAUX
 iser
 calmant la toux.
 eate not vidimés pour...
 ombien leur efficacité...
 connue certaine contre...
 catarrhes et engorge...
 ce qui est offert pour...
 ts à 30 et 50 cent., en...
 pharm., à Bulle; Aug...
 le; E. David, pharm...
 rraz, à Vuadens; Alfr...
 ; PORCELET, pharm...
 FILLES
 tinuellement des
 s filles
 e de chocolat
 1760
 le commencement.
 FRÈRES, IMP.-ÉDITEURS

la taxe militaire. Un gouvernement cantonal lui avait demandé si les membres d'un ordre mendiant tel que les capucins ne pouvaient pas se réclamer de leur absence complète de ressources et si à ce titre ils ne devaient pas être dispensés du paiement de la taxe. Le département a répondu négativement: ces moines devaient dans tous les cas payer la taxe personnelle.

L'armée suisse comptait, au 1^{er} janvier 1903, 150,163 hommes d'élite, 88,547 de landwehr et 289, 244 de landsturm, soit au total 527,954 hommes. Le 1^{er} corps d'armée, qui compte 36,421 hommes d'élite, a le plus fort effectif.

Jura-Simplon. — La séance du comité d'administration de la compagnie du Jura-Simplon a eu lieu mardi. Le comité a approuvé les propositions de la direction qui seront transmises au conseil d'administration. Ces propositions sont fondées sur l'entente intervenue avec le Conseil fédéral au sujet de la nomination d'une commission de liquidation.

Le comité propose également d'allouer au personnel subalterne (celui qui n'est pas au bénéfice des tantièmes) pour les quatre premiers mois de l'année, les derniers de l'existence du Jura-Simplon, la somme de 300,000 fr. représentant la gratification annuelle accordée ces années dernières par la Compagnie.

Le Conseil d'administration se réunira probablement le 23 mars et l'assemblée générale aura lieu quatre semaines plus tard.

Zurich. — *Gymnastique.* — La Société fédérale de gymnastique comptait au début de 1903, 45 220 membres. C'est une augmentation de 1,745 membres sur l'année précédente.

Neuchâtel. — *Accident.* — Un train facultatif de la Directe, venant de Berne, a tamponné à Monruz, près de Neuchâtel, un enfant de dix-neuf mois, fils d'un jardinier nommé Matthey qui jouait sur la voie.

L'enfant a été atteint à la tête et a succombé quelques minutes plus tard.

Thurgovie. — *Mort étrange d'un chasseur.* — Un jeune homme de Ristenbühl, près de Frauenfeld, nommé Bosshardt, a trouvé la mort dans des circonstances vraiment extraordinaires.

En tournée de chasse, Bosshardt vit soudain son chien s'introduire et disparaître dans une tanière à renard. Ne le voyant pas revenir, le jeune homme s'introduisit à son tour dans le trou pour rechercher l'animal. Tout à coup, la tanière s'effondra et le malheureux Bosshardt fut enseveli sous les décombres.

Lorsque les secours arrivèrent, il était trop tard déjà. On ne retrouva plus qu'un cadavre.

Vaud. — *La mère empoisonneuse.* — Le jury a répondu affirmativement vendredi soir aux questions qui lui ont été posées; il a reconnu, à l'unanimité, l'accusée Ida Gilliéron, coupable d'homicide par empoisonnement avec préméditation, mais il lui a accordé les circonstances atténuantes.

Samedi, la Cour s'est réunie pour prononcer son jugement.

M. Obrist, substitut du procureur général, a requis une condamnation de 15 ans de réclusion et la privation à vie des droits civiques et de la puissance paternelle.

Le défenseur, M. G. de Weiss, avocat, a fait appel aux sentiments d'équité et à l'indulgence des juges.

Le tribunal a condamné Ida Gilliéron à 15 ans de réclusion, à la perte à la vie des droits civiques, à la privation pendant 3 mois de la puissance paternelle, et aux frais.

Les revendications de la partie civile ont été écartées purement et simplement.

— *Lugubre découverte.* — On a découvert chez M. Mayor, maraîcher, au-dessus de Vevey, dans un creux à purin, le cadavre du nommé Henchoz,

âgé de 40 ans, journalier, qui avait disparu depuis 8 jours. Une enquête est ouverte.

— En novembre dernier, un entrepreneur d'Yverdon, mandé par la compagnie des chemins de fer du Jura Simplon pour exécuter un travail à la gare d'Estavayer, avait été condamné à 20 fr. d'amende pour ne pas s'être muni d'une patente. Il avait même dû payer, cette dernière, avec 3 fr. de frais, la préfecture de la Broye ayant assimilé l'entrepreneur yverdonnois à un artisan ambulancier qui va de localité en localité chercher de l'ouvrage.

M. X. ayant recouru au Conseil fédéral contre la sentence fribourgeoise, vient d'être informé par le Département fédéral de justice et police que le Conseil d'Etat du canton de Fribourg a reconnu le bienfondé de sa réclamation et a décidé de lui restituer le montant de la patente, de l'amende et des frais qu'il avait versés à la préfecture d'Estavayer.

Lucens. — Un violent incendie a été signalé vers 3 1/2 heures du matin dans les grands moulins Baillif près Lucens. L'alarme a été donnée par un passant. Les habitants n'ont eu que le temps de s'enfuir. Le bétail a été sauvé. Presque tout le mobilier est resté dans les flammes. De grandes quantités de farines et d'importants approvisionnements de blés sont détruits.

ÉTRANGER

France. — M. Ernest Legouvé, membre de l'Académie française, est mort samedi.

— *Le recrutement de l'armée française.* — A la suite de l'interpellation de M. Clémenceau sur le recrutement de l'armée et les traitements barbares infligés aux jeunes soldats dans quelques régiments, le Sénat a adopté l'ordre du jour suivant :

« Le Sénat, insistant auprès du ministre de la guerre sur la nécessité de montrer une plus grande sévérité dans le choix des hommes au recrutement, et prenant acte de ses déclarations, l'invite à poursuivre avec la plus grande énergie les mesures propres à améliorer l'état sanitaire dans l'armée. »

Angleterre. — Les dépenses de la marine, pour la prochaine année budgétaire, seront de 896 millions de francs. Il y aura 127,000 officiers et marins, soit 4600 de plus.

En dehors du nouveau programme de construction, il y aura en construction: onze cuirassés, dix-neuf croiseurs, dix autres croiseurs cuirassés, deux sloops, dix-neuf contre-torpilleurs, huit torpilleurs, trois sous-marins, sur lesquels six cuirassés, onze croiseurs cuirassés, un croiseur, deux sloops, quatre contre-torpilleurs et trois sous-marins seront terminés dans le courant de l'année.

Le programme de modernisation sera également activement poussé; le gouvernement a l'intention d'accorder à la compagnie Cunard une subvention telle qu'elle lui permettra de construire deux navires d'une vitesse supérieure à celle de tous les navires tenant actuellement la mer, et qui seront à la disposition complète de l'amirauté en temps de guerre.

L'amirauté a décidé de créer une nouvelle escadre dénommée escadre du sud de l'Atlantique, à laquelle seront rattachés le sud-est de l'Amérique et l'Afrique occidentale, avec point d'appui à Gibraltar et à Sierra Léone.

Russie. — Le *Messenger du gouvernement* russe publie un manifeste de l'empereur dans lequel Nicolas II annonce des mesures qui rendront moins dure la condition des paysans et où il assure que tous les cultes jouiront en Russie d'une large tolérance et que le clergé orthodoxe sera soutenu par le gouvernement.

Amérique. — Le vice-consul américain à La Coiba dit que les insurgés se sont emparés de la ville. Il demande l'envoi d'un navire de guerre.

Le vice-consul américain à Puerto-Cortez réclame également l'envoi d'un navire de guerre. L'escadre américaine des Caraïbes a reçu l'ordre de partir pour le Honduras.

Afrique du Sud. — Une proclamation royale du 12 mars fait savoir que l'amnistie est accordée à tous les habitants du Natal et du Zou-zouland accusés de haute trahison et qui n'ont pas encore été jugés.

CANTON DE FRIBOURG

Incendie. — Un incendie a éclaté mercredi, à 1 heure de l'après-midi, à Saint-Aubin, près Miessy, dans trois bâtiments attenants. Les immeubles appartenant à M. Odemar Verdon et à Mlle Collaud ont été complètement détruits; un troisième, appartenant à M. Auguste Collaud, a été en partie préservé, grâce à un bon mur mitoyen et aux hydrants et pompes du village. Le bétail et une partie du mobilier ont été sauvés. Au moment du sinistre, M. Verdon était à la foire d'Estavayer et M. Auguste Collaud à la forêt.

Poste. — Dans sa séance du 13 mars, le Conseil fédéral a nommé commis de poste à Fribourg Mlle Thérèse Bœriswyl, actuellement commis de poste à Bulle.

II^e Division. — La première école de recrues de la II^e division s'est ouverte le 9 mars à la caserne de Colombier. L'état-major du bataillon est composé comme suit: major, Charmillod, Berne; capitaine-adjutant, Eugène Vicarino, Fribourg; quartier-maître, Insand, Fribourg.

Les chefs de compagnie sont les capitaines Gühl, pour la 1^{re} compagnie (Berne); Martin, pour la 2^e (Genève); Thélin, pour la 3^e (Fribourg); Rätzer, pour la 4^e (Berne).

Tribunal fédéral. — Le Tribunal fédéral a rendu son jugement dans l'affaire Equey contre l'Etat de Fribourg. On se rappelle que le nommé J. Equey, à Esmonds (Fribourg), condamné en 1891 à 8 ans de maison de correction, avait réussi à s'enfuir avant le jugement. Il ne subit donc pas d'emprisonnement. Néanmoins, comme Equey avait été également condamné aux frais d'exécution de la sentence, le curateur des biens du condamné dut payer au fisc fribourgeois la somme de 5840 francs représentant la pension d'Equey à raison de 2 fr. par jour de détention.

Estimant après coup que la réclamation de l'Etat de Fribourg était injustifiée, puisque le foyard n'avait pas subi sa peine, le curateur adressa un recours au Tribunal fédéral et réclama le remboursement de la somme de 5840 fr.

Le Tribunal a déclaré bien fondées les conclusions de la demande et condamné l'Etat de Fribourg à rembourser au demandeur la somme de 5840 fr., avec intérêt dès le 18 février 1902, date de sa première réclamation en restitution.

L'Etat de Fribourg a été condamné, en outre, à un émolument de justice de 100 francs en faveur de la caisse fédérale, aux frais du Tribunal fédéral et au paiement de 400 francs à sa partie adverse à titre de dépens extra-judiciaires.

Il est probable qu'ensuite de cet arrêt notre canton sera amené à modifier la disposition légale qui a consacré le conflit que vient de trancher le Tribunal fédéral.

Agression. — Mercredi, vers midi, Mme Baudon, domiciliée à Dompierre (Vaud), rentrait à pied de Romont. Arrivée à la jonction des chemins de Prévonnep et Dompierre, elle fut terrassée par un individu qui la bayonna et s'empara de son portemonnaie.

C'est grâce à l'arrivée d'un domestique de ferme, qui travaillait à quelque distance, que la victime n'a pas été plus maltraitée.

L'agresseur a pris la Romont.

Tirage financier tirage des primes de l'Etat de Fribourg de 2,700,000 fr.

La prime de 10,000 fr. n° 2; la prime de 6436 n° 2; la prime de 9697 n° 23.

Primes de 200 fr. sé 3068 n° 19; 5123 n° 6

Primes de 100 fr. sé 4954 n° 12; 6279 n° 9

7435 n° 6; 7838 n° 22

18. Primes de 50 fr. sé 5123 n° 19.

V A R

L'enfant e

Un enfant au reg Assis sur le bord Voyait passer l' Qui murmurait

« — Pourquoi p Gentil rufesau Pourquoi t'enfui Affronter le gel

Pourquoi courir Quand tout est Là-bas la neige De son froid te

« — Petit enfan Quand je suis p Je cours si gai Viens donc folâ

« — Non, mon Qui pleurerait A peine j'habit Du monde je su

Mais raconte-m Qu'aperçois-tu Quand la nuit Es-tu comme m

« — Tranquill Pendant le jour Parfois mon m Quand au ciel

Tantôt je trav Je baigne le p Je vois rêver l On soupire le

Partout l'activ R jeunit de ri De lourds rayo Des prés fleur

Sur mon chemi A mon lit vien Nous tombons Et nous nous

Je prête en pa Aux grosses m J'imprime la f Qui mord le cl

On den

un bon berger de 25 ans, avec 10 à 12 vaches; g et un jeune garçon pour aider aux travaux d'agriculture. S'adresser à Adolphe Nyon.

MIS

Pour cause de départ sera en mises public 25 mars courant, de son domicile, Hôtel Sâles, les objets suivants: tels que faucheuse, her bement d'auberge, meubles, potager, verr mouls, bois de charro nombreux objets. 248] (u124b)

On den

comme apprenti un Entrée au plus tôt. S'adresser à F. GRAN à Romont.

LA GRUYÈRE

L'agresseur a pris la fuite dans la direction de Romont.

Tirage financier. — Samedi a eu lieu le tirage des primes de l'emprunt de la Ville de Fribourg de 2,700,000 fr.

La prime de 10,000 fr. est échue à l'obligation 6436 n° 2; la prime de 1000 fr. à l'obligation 9697 n° 23.

Primes de 200 fr. série 2483 n° 17; 2801 n° 3; 3068 n° 19; 5123 n° 6; 10,255 n° 17.

Primes de 100 fr. série 677 n° 5; 3378 n° 22; 4954 n° 12; 6279 n° 9; 6294 n° 13; 6734 n° 17; 7435 n° 6; 7838 n° 22; 9701 n° 21; 10,047 n° 18.

Primes de 50 fr. série 3056 n° 9; 3353 n° 12; 5123 n° 19.

VARIETES

L'enfant et le ruisseau.

Un enfant au regard candide,
Assis sur le bord d'un ruisseau,
Voyait passer l'on le limpide
Qui murmurait sous l'arbrisseau.

« — Pourquoi précipiter ta course,
Gentil ruisseau frais et riant,
Pourquoi t'enfuir de vers ta source,
Affronter le gel et le vent ?

Pourquoi courir dans la vallée
Quand tout est calme par ici ?
Là-bas la neige amoncelée
De son froid te rendra transi... »

« — Petit enfant, tu veux me plaindre
Quand je suis plus heureux que toi;
Je cours si gai sans rien craindre,
Viens donc folâtrer avec moi... »

« — Non, mon ami, pense à ma mère
Qui pleurerait sur son enfant !
A peine j'habite la terre,
Du monde je suis ignorant... »

Mais raconte-moi ton histoire,
Qu'aperçois-tu dans ces pays,
Quand la nuit s'épaissit trop noire,
Es-tu comme moi, je frémis ?.. »

« — Tranquillement je suis ma route
Pendant le jour, pendant la nuit,
Parfois mon murmure j'écoute
Quand au ciel bleu l'étoile luit !

Tantôt je traverse une ville
On baigne le pied d'un château,
Je vois rêver la jeune fille
On soupire le jeune homme...

Partout l'activité féconde
Rajeunit de rians vallons
De lourds rayons bordent mon onde
Des prés fleuris et des moissons...

Sur mon chemin des camarades
A mon lit viennent se jeter
Nous tombons joyeuses cascades
Et nous nous brisons au rocher

Je prête en passant l'énergie
Aux grosses meules du moulin,
J'imprime la force à la scie
Qui mord le chêne et le sapin...

En absorbant mainte rivière
Superbe enfin je m'élargis
Alors mon mon onde devient fière
Comme l'Océan je mugis...
Des barques agiles bondissent
A la surface de mes eaux :
Partout des voiles qui frémissent
Partout des chants sur les vaisseaux !
J'arrive au bout de ma carrière,
Enfin c'est pour me reposer,
Mon lit est plus grand que la terre,
Et le soleil vient s'y mirer.

Bulle, le 3 mars 1903. J. M.

GRUYÈRE

Le scrutin de dimanche. — Nous intéresserons certainement nos lecteurs en leur donnant ci-après les résultats détaillés de la votation de dimanche pour notre canton et la Gruyère spécialement. Nous nous abstenons de tout commentaire.

Canton de Fribourg.

Districts	Oui	Non
Gruyère	2660	1021
Veveysse	1072	279
Sarine	3195	1780
Lac	2315	485
Singine	2627	525
Gâne	2413	354
Broye	2297	327

District de la Gruyère.

Communes	Oui	Non
Albeuve	81	23
Airy	53	2
Bellegarde	124	12
Botterens-Villarb.	18	13
Broc	49	104
Bulle	280	198
Cerniat	109	31
Charmey	99	96
Châtel-Monts.	2	34
Corbières	25	11
Créruz	3	16
Echarlens	64	7
Enney	59	5
Estavannens	60	1
Grandvillard	60	15
Gruyères	77	113
Gumefens	60	6
Hauteville	61	8
Le Pâquier	43	23
La Roche	156	23
La-Tour	68	96
Lessec	49	12
Mareens	50	20
Maules	47	2
Montbovon	66	8
Morlon	45	20
Neirivue	50	4
Pont-en-Ogoz	39	—

A reporter 1897 903

	Report 1897	903
Pont-la-Ville	82	—
Riaz	80	14
Romanens	60	6
Rueyres	39	7
Sales	74	5
Sorens	89	17
Vaulruz	100	16
Villars d'Avry	14	1
Villars s/s Mont	9	6
Villarvolard	24	19
Vuadens	143	30
Vuippens	44	3
	2655	1027

Electeurs 5523
Votants 3717
Bulletins blancs 18, nuls 17.

Chemin de fer Bulle-Bolligen. — Les journaux de l'Oberland bernois mettent en avant un nouveau projet de chemin de fer. Il s'agirait d'une ligne à voie normale de Bolligen à Bulle. La contrée de Charmey et de Broc serait ainsi dotée d'une voie ferrée qui la relierait, à la fois, à Thoun et à Bulle.

Subventions. — Le Conseil fédéral a accordé au canton de Fribourg une subvention de 1239 fr., pour l'assainissement d'une parcelle marécageuse sur le domaine de Cuquerens, propriété de M. Alexis Romanens, à Bulle.

Eprouvées et recommandées par 24 professeurs de médecine, les pilules suisses du pharmacien Richard Brandt ont acquis une réputation universelle, grâce à leur efficacité sans égale, certaine, agréable en même temps que sans aucun inconvénient, contre la

CONSTIPATION
selles insuffisantes et leurs conséquences désagréables, tels que maux de tête, palpitation, congestions, vertiges, malaises, manque d'appétit, etc. L'usage de ces pilules, en vente à fr. 1.25 dans les pharmacies ne revient qu'à 5 cent. par jour et elles sont aujourd'hui le remède des femmes.

Les Pilules suisses sont composées de : Extrait de Solanum p. 1.5 gr. Extraits d'Iva, d'Absynthe, d'Aloe, à 1 gr. Extraits de Gentiane, de Menyanthe p. ig. q. s. n. f. 50 pilules de 0,12. (n4646x) [251]

MISES LIBRES
Jeudi 19 mars, dès 9 heures du matin, sur la Promenade, à Bulle, l'hoirie MAITRE ventra en mises publiques certaines quantités de meubles, tels que lits, canapé, commodes, buffets, chaises, ainsi que batterie de cuisine. [254]

A vendre :
à bas prix, une **poussette** à trois roues, usagée. — Pharmacie GAVIN [252]

DÉPOT
des meilleures graines potagères de la maison (n° 7) [256]
G. F. WATTER, fondée en 1836,
chez Auguste Barras, Bulle,
Louis Treyvaud, »

On demande

un bon berger de 25 à 30 ans, pour soigner 10 à 12 vaches; gage, 40 fr. par mois; et un jeune garçon, libéré des écoles, pour aider aux travaux d'écurie et de campagne.

S'adresser à Adolphe BRAND, à Grens sur Nyon. (H?F) [234]

MISES

Pour cause de départ, le soussigné exposera en mises publiques, le mercredi 25 mars courant, dès 11 heures du matin, à son domicile, Hôtel de la Couronne, à Sales, les objets suivants : outils agricoles, tels que faucheuse, herse, chars, etc. Amplement d'auberge comprenant : literie, meubles, potager, verrerie, fagots, bois de moule, bois de charroinage, ainsi que de nombreux objets.

F. ANDREY [248] (n124b)

On demande

comme apprenti un jeune homme robuste. Entrée au plus tôt.
S'adresser à F. GRANDJEAN, boul. pâtissier, à Romont. [200]

TANNERIE DE RIAZ

Commerce de cuirs et peaux.

Le soussigné avise le public qu'il a établi un dépôt de marchandises dans le magasin précédemment occupé par M. Brunisholz, vis-à-vis des Halles, à Bulle.

— Ouvert tous les **jeudis**.
Vente de cuir fort, croupons, empeigne, cuir noir pour selliers. Clouterie, Tannage à façon aux meilleures conditions. Marchandises de premier choix à prix très modérés. [253]

Se recommande : **Brulhardt, tanneur.**

MAISON SERRIERE
H. Brühlmann-Huggenberger
CHAUSSURES Winterthour

POUR HOMMES N° 40-47:
Soul-travail, forts, ferrés : Fr. 6.-
Bottines lacets, montantes, ferrées " 8.-
Bottines pour dimanche, garnies " 8.50

POUR DAMES N° 36-42:
Soul-travail, forts, ferrés : Fr. 5.50
Bottines lacets, pour dimanche, garnies " 6.50
Bottines élast. " " " 6.80
Soul-garçons et filles N° 26-29 Fr. 3.50 etc.

Catalogues illustrés gratuits!
Envoi contre remboursements. Echange franco.

Mariage

Jeune homme sérieux de 26 ans, ayant une position assurée, à la campagne, ne pouvant pas avoir de relations, vu ses grandes occupations quotidiennes et, ayant sa mère malade, désire faire la connaissance d'une brave, honnête fille ou veuve, robuste et travailleuse, à peu près du même âge. On n'exige pas de fortune.
A dresser les offres sous B. R., poste restante Corcelles-sur-Chavornay (Vaud).

A la même adresse, on demande un jeune homme de 16 à 17 ans pour travailler à la campagne. (H?F) [246]

A VENDRE

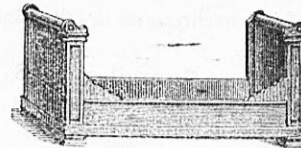
Sable, gravier, plâs, ciment et chaux, chez MENOUD, Hilaire, rue du Moléson, Bulle. [250]

A VENDRE

2 truies portantes, chez M. LEVRAT, à la Tour-de-Tréme. [255]



Grands magasins d'étoffes et de meubles
 Bulle, Grand'rué 26 **LÉVY Frères** Bulle, Grand'rué 26
 à côté du St-Michel à côté du St-Michel



Installations modernes et complètes.
 Avant de faire vos achats de meubles, visitez nos magasins, où vous trouverez un choix considérable. L'installation toute nouvelle de machines perfectionnées nous permet de livrer ces meubles, très solides et faits avec des bois séchés à l'avance, à des prix défiant toute concurrence. Plumes, Duvets, Crins divers, Ressorts, Literie.
 Pour trousseaux complets, nous faisons les prix du commerce en gros. [219]

INSTITUT AGRICOLE DE FRIBOURG

Ecole d'agriculture de Péroilles-Grangeneuve.

Le semestre d'été commencera, à Grangeneuve, le 14 avril. Conditions très favorables d'admission. S'inscrire avant le 10 avril prochain.
 Pour renseignements, s'adresser à

247] (H1002F)

la Direction de l'École,
 à Péroilles ou à Grangeneuve.

SEMENCES

Graines fourragères diverses, garanties de pureté et germination, contrôlées par l'établissement fédéral de Lausanne.

Spécialité de mélanges pour tous sols.

Trèfles et fenasses premier choix.

Froments rouges et blancs de printemps, qualité garantie.

Avoines Bohême et Sibérie supérieures.

— PRIX RÉDUITS —

MEUNERIE AGRICOLE, Croix-Blanche, BULLE

ENGRAIS CHIMIQUES

ENGRAIS COMPLET, à base d'os, pour toutes cultures, en sacs de 50 kg., dosage garanti :

Azote, 2 1/2 %; Acide phosphorique, 12 %; Potasse, 5 %.
 Maison placée sous le contrôle de la Station fédérale d'essais et d'analyses agricoles, à Lausanne.

Bulletins d'analyses à disposition.

SCORIES THOMAS garanti : 15 % acide phosphorique.

Avoine supérieure et froment du printemps pour semences.

Gros et détail. — Prix réduits.

218]

J. CROTTI, Bulle.

Mes produits vinicoles

sont tirés directement de ma propriété et je les offre aux prix suivants :

	ROUGES	BLANCS
Vandrell	par 100 litres à Fr. 32	Catalogne par 100 litres à Fr. 32
Montagne	> 35	St-Cugat > 35
supérieur	> 38	supérieur > 38
Priorato très fort	> 41	Andalousie > 43
Tarragona	> 45	Sevilla > 50
etc. etc.		etc. etc.

Par grandes quantités, fort rabais.

Fûts de toutes grandeurs à la disposition des clients. — Envoi d'échantillons gratuits et franco.

Se recommande :

FRANCISCO RIBES, BULLE

205]

propriétaire de vignes à San Jaume (Prov. de Barcelone, Espagne).

Anémie, faiblesse et manque d'appétit

sont promptement guéris par l'emploi

du véritable **Cognac Golliez ferrugineux.**

Marque des 2 Palmiers.

Il est employé avec succès depuis trente ans contre les digestions pénibles, crampes d'estomac, lassitude et faiblesse générale.

Se vend en flacons de fr. 2.50 et 5. — dans toutes les pharmacies.



Étalons fédéraux.

Les étalons Lucas, demi sang, et Abdias, Franches Montagnes, sont à la disposition des éleveurs à l'Hôtel de Ville de Vaulruz depuis le 15 mars au 1^{er} juin; à partir du 1^{er} juin chez M. Gustave Martin, à Bulle, vers le Tirage.



(H116B)[223]

AGRICULTEURS, procurez-vous, pour l'élevage et l'engraissement du bétail, la **FARINE LAITIÈRE SUPÉRIEURE** dont le succès est certain. — Grande économie de lait. — Plus avantageux que d'autres produits. — En vente chez **Ch. GLANZMANN, commerce de fers, Bulle.** (H79N)[160]

Demandez échantillons gratuits du **VIN** de raisins secs à Fr. 23. — les 100 litres franco. **OSCAR ROGGEN, fabrique de vin, MORAT** Succès croissant depuis 15 ans. Analysé par les chimistes. Échantillons gratuits et franco. [190]

Contre le **Rhumatisme** le lumbago, et toutes les douleurs dans les membres, employez **l'Emplâtre Rocco** ordonné par les médecins, et vous serez vite débarrassé de tous ces maux. Remarquez le mot „ROCCO” s. v. p. Fr. 1,25 dans les pharmacies : BARRAS & GAVIN, à Bulle.

A louer : à Bulle, un magasin avantageusement situé, avec ou sans reprise des fonds. S'adresser au bureau du journal. [249]

AVIS AUX MARCHANDS DE BOIS ET AU PUBLIC

Par suite d'une installation moderne, telle que scie multiple, scies de côté et circulaire, je m'engage à faire le sciage à façon aux meilleures conditions. (H122B)

Se recommande : **Joseph Bellora** au Transvaal de La Tour-de-Trême. A ladite usine, on accepterait un associé sérieux et connaissant bien la partie. [230]

A vendre : Une bonne zither-concert avec une belle boîte et accessoires, étant en bon état. S'adresser au bureau du journal. [233]

On demande un ouvrier charbon et un ouvrier maréchal, chez Alfred Muxny, maréchal, à Sorens. [238]

Une tailleuse demande une jeune fille comme rassojette ayant fait son apprentissage et désirant se perfectionner. S'adresser au bureau du journal. [239]

Le meilleur **Dépuratif du sang SANG Salsepareille Model** de la Pharmacie Centrale de Genève le meilleur et le plus agréable remède contre **Boutons, Dartes, épaissement du sang, maux d'yeux, scrofules, démangeaisons, goutte, rhumatismes, etc.** — Envoi dans le monde entier. Des milliers de lettres et attestations reconnaissantes de tous les pays. Agréable à prendre. 1/3 lit., fr. 3.50; 1/2 lit., 5 fr. — 1 lit., 8 fr. (une cure complète). — Demandez expressément : **SALSEPAREILLE MODEL** avec la marque de fabrique. Dépôt à Bulle : P. GAVIN, pharmacien; à Fribourg : THÜRLEN & KEHLER, pharmaciens. (H2256X)[236]

On demande une jeune fille de la ville pour aider à la tenue d'une maison soignée. S'adresser au bureau du journal. [240]

Le chauffeur de La Tour-de-Trême sera ouvert dès le 16 mars 1903. [243] Joseph YENNI, tailleur.

Sage-femme. Mlle Audrey demeure actuellement maison Musy Grand'rué, Bulle. — Téléphone. [242]

A VENDRE Pour cause de départ, une bonne machine à tricoter peu usagée. S'adresser au bureau du journal. [237]

Valeurs à lots. L'Office des faillites de la Gruyère exposera à vendre en mise publique, le mercredi 18 mars prochain, à 2 heures du jour, à la salle du Tribunal, château de Bulle, les valeurs suivantes : 221 obligations Bevilacqua la Masa, 5 ville de Lenzbourg, 5 ville de Fribourg, 1 carnet de « l'Espagne », etc. [245] (H127B) L'Office des faillites.

Si vous toussiez **N'ESSAYEZ PAS** autre chose que les **BONBONS DES VOSGES** Aux bourgeois de sapins des Vosges. Goût agréable. remède précieux contre rhumes, toux, catarrhes, bronchites. En vente partout. Déposé Seuls fabricants : **BRUGGER & PASCHE, fabrique de confiserie, Genève.** Important : Tout autre bonbon ne portant pas le mot VOSGES entre nos initiales B. et P. est une contrefaçon. (H233X)[25]

JEUNES FILLES On engage continuellement des **jeunes filles** à la **Fabrique de chocolat de Broc.** [760] Bon salaire dès le commencement. BULLE — GLASSON FRÈRES, IMP-ÉDITEURS



ABONNEMENTS
 Suisse... 1 an, Fr. 4.50
 ... 6 mois, » 2.50
 Étranger... 1 an, » 9.
 ... 6 mois, » 5.
 payable d'avance.

Prix du numéro : 5 cent.
 On s'abonne dans les bureaux de poste.

BULLE, le
Ce que coût
 Le budget de M. Brodrick a fait Communes le budget 1904. Il se monte à un francs, et le nombre de teint 235 701.

La comparaison a 1903 donne les résultats ordinaires ont demandé francs; ils en demandent 689 700,000, soit un Le compte temporaire des réserves d'approvisionnement a exigé cette année 4 en 1903-1904 53,925, 8,275,000.

Par contre, le budget Core absorbé un millionaires pour les guerres Chine. C'est une charge du budget nouveau. titre permanent de 21 il sera de 221,561 h 1,861 unités. Les 20 sur le pied de guerre dinaire seront réduits 186,100.

Si l'on entre de plus formidable budget, obligations et demi comprennent dépenses tout à fait 50 millions des comptes dans le Transvaal et

LA PAT
 par J. Traduit de l'a

Puis, plus calme, elle — Et s'il était de noter La réponse suivit auss — Oh ! oui, oui, je l'ai non ! c'est impossible ! Je Et elle cacha dans ses clair visage. La pauvre enfant ! Elle teuil, brisée par l'émotion son âme. Dans la salle d'hommes, parfois des rires Les invités venaient de congé de Dougalaine. Pour Les politesses mièvres d' saient pas : la jeune fille porta à ses lèvres. Le do devant elle. D'une voix souhaila une bonne nuit. fierté paraissait s'amollir